ASSEMBLÉE NATIONALE

26 février 2025

RENFORCER L'EFFECTIVITÉ DES DROITS VOISINS DE LA PRESSE - (N° 991)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

 $N \circ 3$

présenté par M. Balanant

	ARTICLE PREMIER
À l'alinéa 5, substituer au mot :	
« fixe »	
le mot :	
« détermine ».	
	,
	EXPOSÉ SOMMAIRE
Rédactionnel.	